



Conseil de la Ville

---

**Règlement RV-2016-15-84 modifiant le Règlement  
RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement**

---

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

**1. Plan de zonage**

Le plan de zonage, annexé au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifié par l'agrandissement de la zone H1617 à même une partie de la zone M1626, le tout tel qu'illustré sur le plan joint au présent règlement en annexe A.

Adopté le 11 octobre 2016

(signé) Gilles Lehouillier

---

Gilles Lehouillier, maire

(signé) Marlyne Turgeon

---

Marlyne Turgeon, greffière par intérim

**ENTRÉE EN VIGUEUR LE 19 NOVEMBRE 2016**